Association
France Palestine
Alsace

Guy Peterschmitt - Président
1, rue des oies
68000 COLMAR
Tel : 07 86 00 53 11

afps.alsace.solidaire@gmail.com
Face book : https://www.facebook.com/AFPS68

Meeting le 17 Mars à Colmar :
Solidarité avec la Palestine
Solidarité avec les 12 Militants BDS de Mulhouse
Défense des libertés d'opinion et d'expression dans notre pays

Noëlle CASANOVA
LDH

Mâtre THUAN
Avocat

jean Paul ROCHE
Vice Président AFPS

Dominique VIDAL
Journaliste - Historien

Daniel Muringer
en concert

Une centaine de participants

Les stands associatifs, syndicaux et politiques :
Exposition Ilhem Nouari - Amis de l'Humanité - CGT Colmar - Collectif Judéo-Arabe - AFPS/librairie et citoyen pour la Paix

Durant une heure, Daniel Muringer en concert égrène les chants du monde pour la liberté, celles des peuples pour combattre les dominations.

Guy Peterschmitt président de l'AFPS Alsace ouvre le meeting (voir texte joint).

Jean Paul Roche Vice Président de l'AFPS intervient en insistant sur la place particulière que tient la campagne BDS dans l'ensemble des actions de solidarité avec le peuple palestinien. Il rappelle que cette campagne a été lancée par plus de 170 organisations de la société civile palestinienne en 2005, au lendemain de la condamnation par la Cour de Justice Européenne du tracé du mur et alors que les gouvernements européens et américains refusaient de prendre en compte cet avis et de prendre des sanctions à l'égard du gouvernement israélien. Evoquant le succès des campagnes et les actions menées par l'AFPS avec ses partenaires dans le cadre de cette campagne contre Véolia et Alsthom concernant le tramway colonial de Jérusalem, contre Orange et sa filiale Partner spécialisée dans la téléphonie des colonies, de la campagne « made in illegality » en vue de l'interdiction de l'importation des produits des colonies en Europe, ou contre l'entreprise Sodastream implantée dans une colonie israélienne près de Jérusalem obligée de déménager, il appelle à développer cette campagne BDS contre l'importation des produits des colonies en particulier lors de la journée nationale d'action du lis d'avril.

Dominique VIDAL décrit l'impact de la campagne internationale BDS sur l'Etat et le gouvernement israéliens. Sur le plan politique et diplomatique les succès remportés par cette campagne internationale contribuent très largement à renforcer l'isolement du gouvernement israélien. L'impact de cette campagne dans l'opinion publique est majeur : le débat autour de BDS contribue à faire connaître la situation des territoires occupés de Cis Jordanie, de Jérusalem et de Gaza et à faire s'exprimer ouvertement cet opinion. Les risques juridiques et économiques que prennent les grandes entreprises multinationales en collaborant avec la politique d'occupation et de colonisation de l'Etat d'Israël deviennent de plus en plus importants et les amènent à se désengager de leur implication dans les colonies, mais de plus en plus souvent également de leurs engagements en Israël même (fonds de pension norvégien, Orange, Alsthom, POMA…etc). Considérée comme négligeable au début, l'importance de l'impact économique de la campagne BDS inquiète de plus en plus les dirigeants israéliens, et ce d'(autant plus que cette campagne trouve de plus en plus de soutien dans les milieux universitaires et artistiques Enfin la mobilisation de l'opinion sur la question de l'occupation et de la colonisation toutes deux illégales oblige aujourd'hui l'Union Européenne à exiger un étiquetage différencié pour les produits issus des colonies… premier pas insuffisant certes aujourd'hui, vers l'interdiction de l'importation de ces produits fabriqués en toute illégalité, interdiction demandée par de plus en plus d'organisations.

Maître Grégory Thuan, l'un des avocats défenseurs des militants ayant décidé de recourir auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, fait le point sur l'ensemble de la Procédure. Il annonce que les recours seront déposés au cours de la semaine prochaine à Strasbourg. Il souligne l'importance de ces recours sur le principe, car si on devait laisser les choses en l'état après le rejet du pourvoi en cassation des 12 militants de Mulhouse, on courrerait le risque de voir se pérenniser cette jurisprudence dont les conséquences seraient de rendre le boycott illégal en France. Il rappelle que le boycott a une histoire qui lui donne ses lettres de noblesses à travers les combats menés par le Mahatma Ghandi contre l'empire colonial britannique, Martin Luter King contre le racisme et la ségrégation aux Etats Unis ou Nelson Mandela contre l'apartheid. Il rappelle que la Cour européenne des droits de l'homme est très attachée à la question des libertés d'expression et que c'est à ce titre essentiel que le recours est déposé, les militants concernés n'ayant jamais eu recours à aucune pression à l'égard de tiers dans le cadre de la campagne BDS.

Toutefois il attire l'attention des militants sur la situation actuelle en France suite au rejet du pourvoit en cassation et en attendant la décision de la Cours Européenne des Droits de l'Homme : l'autorité sur le principe serait en mesure de s'appuyer sur cette jurisprudence pour interpeller les militants s'engageant ouvertement pour le boycott… ce qu'elle tente actuellement de mettre en œuvre. Il convient donc d'organiser les actions dans le cadre de la campagne BDS en tenant compte de cette situation… et il y a beaucoup de moyens pour le faire.

Noëlle Casanova, Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme à Mulhouse, dénonce la condamnation des 12 de Mulhouse pour simple délit d'opinion, ce qui rend cette condamnation tout à fait injuste et insupportable. Au nom de la LDH elle appuie le recours à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. On ne peut laisser se développer la répression contre les personnes et les organisations ne se pliant pas au dictat du « bien pensant » défini par le gouvernement quel qu'il soit. Nous avons un besoin urgent d'une réaction populaire contre la permanence des états d'exception au desquels on bafoue les libertés.

Un public attentif et passionné suivra le débat jusqu'à une heure avancée avant de disperser sur un appel à poursuivre les actions dans le cadre de la campagne BDS, en particulier au mois d'avril prochain.

Le fruit de la collecte au drapeau faite à la sortie sera consacré à la solidarité financière avec les militants condamnés.